

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers consolidés
30 juin 2007
(Non vérifiés)

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États consolidés de l'actif net

Aux 30 juin 2007 et 31 décembre 2006

	30 juin 2007 (non vérifié) \$	31 décembre 2006 (vérifié) \$
Actif		
Encaisse	429 123	247 734
Intérêts à recevoir au titre des placements	6 990 072	7 230 002
Montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	20 717 708	22 215 069
Autres comptes débiteurs	13 943	16 350
Frais payés d'avance	12 304 220	12 889 363
Placements, au coût (note 3)	2 075 794 737	2 110 913 540
Élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt (note 4)	-	14 288
	<u>2 116 249 803</u>	<u>2 153 526 346</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	4 155 135	4 284 845
Commissions aux courtiers à payer	72 381	172 639
Montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	835 000	1 049 000
Effets de commerce (note 5)	1 824 678 860	1 824 392 870
Billets à taux variable (note 6)	175 000 000	175 000 000
Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (note 7)	12 795 554	13 466 627
Distributions à payer	713 950	959 023
Élément de passif lié aux swaps de taux d'intérêt (note 4)	290 247	-
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit, au coût de remplacement (note 4)	37 954 410	12 418 875
	<u>2 056 495 537</u>	<u>2 030 643 879</u>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 10)	<u>59 754 266</u>	<u>121 882 467</u>
Nombre de parts en circulation (note 10)	<u>10 392 283</u>	<u>13 959 575</u>
Valeur liquidative par part	<u>5,75</u>	<u>8,73</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le fiduciaire, Global DIGIT II Management Inc.,

Claude Dalphond, administrateur
Claude Dalphond

Benoît Deschamps, administrateur
Benoît Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États consolidés des résultats

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2007 et 2006

	30 juin 2007 (non vérifié) \$	30 juin 2006 (non vérifié) \$
Revenus liés aux placements		
Intérêts sur les placements	46 740 367	41 807 359
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	14 688 984	15 335 119
Intérêts sur l'encaisse	47 346	4 118
Perte réalisée sur le dénouement partiel des swaps sur défaillance de crédit	(7 326 315)	-
(Perte) gain réalisé(e) à la vente de placements et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(589 744)	102 952
Variation de la moins-value nette non réalisée lié aux placements et aux montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(1 006 481)	-
Variation de la moins-value non réalisée de l'élément d'actif ou de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit et aux swaps de taux d'intérêt	(25 840 070)	(7 896 062)
	<u>26 714 087</u>	<u>49 353 486</u>
Charges liées aux placements		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	6 259 000	7 165 383
Intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	48 085	308 489
Intérêts sur les effets de commerce	39 650 551	32 980 753
Intérêts sur les billets à taux variable	3 809 661	5 162 399
Intérêts sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	324 599	357 171
Commissions des courtiers	574 526	541 511
Primes de liquidités	595 069	595 069
Rémunération pour services financiers (note 8 a))	3 285 610	2 385 610
Frais de suivi (note 8 b))	259 496	285 795
	<u>54 806 597</u>	<u>49 782 180</u>
Perte nette de placement avant charges administratives	<u>(28 092 510)</u>	<u>(428 694)</u>
Charges administratives		
Honoraires de vérification	87 705	131 502
Honoraires juridiques	160 892	201 743
Jetons de présence	68 781	56 922
Frais de l'agent administratif	19 998	30 428
Droits de garde	50 594	57 083
Frais de communications	-	13 677
Droits réglementaires	138 211	99 060
Frais d'assurance	37 487	22 987
Frais bancaires	3 232	2 968
	<u>566 900</u>	<u>616 370</u>
Perte nette de la période	<u>(28 659 410)</u>	<u>(1 045 064)</u>
Perte nette par part	<u>(2,76)</u>	<u>(0,07)</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États consolidés de l'évolution de l'actif net

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2007 et 2006

	30 juin 2007 (non vérifié) \$	30 juin 2006 (non vérifié) \$
Perte nette de la période	(28 659 410)	(1 045 064)
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 10)	(5 204 836)	(5 890 222)
Opérations sur les capitaux propres (note 10)	(26 448 185)	(8 913 825)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers (note 2)	(1 815 770)	-
Diminution de l'actif net au cours de la période	(62 128 201)	(15 849 111)
Actif net au début de la période	<u>121 882 467</u>	<u>142 069 178</u>
Actif net à la fin de la période	<u>59 754 266</u>	<u>126 220 067</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2007 et 2006

	30 juin 2007 (non vérifié) \$	30 juin 2006 (non vérifié) \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(28 659 410)	(1 045 064)
Ajustements pour		
Variation de la moins-value non réalisée de l'élément d'actif ou de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit et aux swaps de taux d'intérêt	25 840 070	7 896 062
Variation de la moins-value nette non réalisée lié aux placements et aux montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	1 006 481	-
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir au titre des placements	239 931	(1 433 753)
Diminution (augmentation) des montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	938 805	(5 867 143)
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	2 407	(15 378)
Diminution des frais payés d'avance	585 143	785 610
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(29 713)	710 042
Augmentation (diminution) des commissions aux courtiers à payer	(100 258)	6 092
Augmentation (diminution) des montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(214 000)	74 767
Intérêts sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	328 928	362 705
Gain (perte) réalisé(e) à la vente de placements et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	589 744	(102 952)
Amortissement de l'escompte sur les effets de commerce	39 650 553	32 980 753
	<u>68 838 091</u>	<u>35 396 805</u>
	<u>40 178 681</u>	<u>34 351 741</u>
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	<u>32 265 264</u>	<u>15 268 175</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission d'effets de commerce	8 966 209 045	9 607 593 606
Échéance d'effets de commerce	(9 005 573 608)	(9 666 492 786)
Produit de l'émission de billets à taux variable	100 000 000	25 000 000
Échéance de billets à taux variable	(100 000 000)	-
Paiement de l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(1 000 000)	(999 996)
Rachat de parts	(26 448 185)	(8 913 825)
Distributions payées aux porteurs de parts	(5 449 908)	(5 958 264)
	<u>(72 262 656)</u>	<u>(49 771 265)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse au cours de la période	181 389	(151 349)
Encaisse au début de la période	<u>247 734</u>	<u>409 414</u>
Encaisse à la fin de la période	<u>429 123</u>	<u>258 065</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à vocation restreinte constituée sous le régime de droit de l'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie.

Global DIGIT II Management Inc. est le fiduciaire émetteur (le « fiduciaire ») de la Fiducie. La Banque Nationale du Canada agit à titre d'agent administratif de la Fiducie depuis le 16 octobre 2006 (auparavant et en 2005 – Société de Fiducie Natcan). La Société de Fiducie Natcan agit comme dépositaire de ses actifs, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Si le fiduciaire le demande, Société de Fiducie Natcan agira également en qualité de conseiller en placement de la Fiducie. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale inc. Société de Fiducie Natcan et Financière Banque Nationale inc. ne comptent pas de représentant au conseil d'administration du fiduciaire.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à effet de levier à quatre portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 221, 153, 231 (205, 137, 233 au 31 décembre 2006) et 606 (576 au 31 décembre 2006) titres (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter toutes les parts en circulation le ou vers le 2 mars 2010 (la « date de révision ») ou, après cette date, à une date correspondant à un multiple de cinq ans. La date d'échéance n'excédera pas le quarantième anniversaire de la transaction initiale. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, la Fiducie a conclu des accords de swap sur défaillance de crédit avec une institution financière digne de confiance (la « Banque »).

Jusqu'à la date d'échéance prévue, le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles à verser sur les parts, les taux d'intérêt, la notation des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit vis-à-vis du portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Cependant, la Fiducie ne sera pas exposée à des pertes supérieures à ses capitaux propres.

2 Principales conventions comptables

Principes comptables généralement reconnus

Les présents états financiers consolidés de la Fiducie ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

Normes comptables récentes qui ont été adoptées

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé Résultats étendu, le chapitre 3855, intitulé Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, et le chapitre 3865 intitulé Couverture. Les principales conventions comptables relatives aux instruments financiers que la Fiducie applique depuis le 1^{er} janvier 2007 sont résumées ci-dessous.

Le nouveau cadre comptable relatif aux instruments financiers exige que tous les actifs et passifs financiers soient classés en fonction de leurs caractéristiques, de l'intention de la direction ou du choix de la catégorie dans certaines circonstances. Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de négociation, détenus jusqu'à leur échéance, disponible à la vente ou comme prêts et créances. Les passifs financiers doivent être classés comme étant détenus à des fins de négociation ou non détenus à des fins de négociation.

La Fiducie a déterminé que tous ses actifs financiers seront classés en tant que titres détenus pour des fins de négociation et qu'ils doivent être comptabilisés à leur juste valeur et que les gains et pertes réalisés et non réalisés seront inscrits à l'état consolidé des résultats.

Transition

Les méthodes suivies en matière de comptabilisation et d'évaluation des états financiers des exercices antérieurs au 1^{er} janvier 2007 ne seront pas modifiées et par conséquent, ces états financiers n'ont pas été retraités.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la Fiducie et de Silverstone Trust, une entité à détenteurs de droits variables dont la Fiducie est le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

Placements

Au 1^{er} janvier 2007, suivant l'application des nouvelles normes comptables, les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Au 30 juin 2007, la juste valeur est égale à la valeur actuelle des flux monétaires futurs en utilisant un taux d'escompte qui reflète les conditions du marché. L'impact au 31 décembre 2006 de l'application de ces nouvelles normes comptables représente une perte non matérialisée de 1 815 770 \$ comptabilisée à l'état consolidé de l'évolution de l'actif net.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent les frais qui ont été payés d'avance à la Financière Banque Nationale inc. concernant l'émission et la composition du portefeuille. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période de 10 ans, qui représente la durée de l'instrument financier.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

Constatation des revenus

Les intérêts débiteurs, les intérêts créditeurs et les revenus et les charges tirés des swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimatifs.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée de la façon suivante :

Évaluation des swaps sur défaillance de crédit et de taux d'intérêt

Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés à l'état consolidé de l'actif net à leur coût de remplacement estimatif net et les swaps de taux d'intérêt sont présentés à leur juste valeur estimative, les variations du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée étant présentées aux résultats. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers présentés à l'état consolidé de l'actif net qui viennent à échéance à court terme a été présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent, entre autres, les éléments suivants : l'encaisse, les intérêts à recevoir au titre des placements, les montants à recevoir et à payer sur les swaps sur défaillance de crédit, les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, les effets de commerce et les distributions à payer.

Placements et montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux variable est présumée correspondre à sa valeur comptable. La juste valeur estimative du dépôt à terme à taux fixe et des montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est déterminée par l'actualisation au taux d'intérêt sur le dépôt à terme et les swaps des flux de trésorerie contractuels.

Billets à taux variable

La juste valeur des billets à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

3 Placements

Les placements constitués de dépôts à terme sont émis sur une base non subordonnée et non garantie par des institutions financières. Les placements échoient en mars 2010 :

- a) Un dépôt à terme de 78 058 431 \$ (110 913 540 \$ au 31 décembre 2006) auprès d'une institution financière, ayant reçu de Standard & Poor's Rating Service (« S&P ») une cote de solvabilité à long terme de A à la date d'émission, ainsi qu'un swap sur défaillance de crédit à recevoir de 19 260 569 \$ (19 811 460 \$ au 31 décembre 2006), portent intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'au 2 mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la date d'échéance. Au 30 juin 2007, les justes valeurs s'établissent pour le dépôt à terme et au montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit à 75 794 737 \$ et 18 702 012 \$ respectivement;
- b) En 2006 et 2005, un dépôt à terme de 2 000 000 000 \$ auprès d'une institution financière, ayant reçu de S&P une cote de solvabilité à long terme de AAA, porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, majoré d'une marge fixe, payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

Aux termes des accords de swap sur défaillance de crédit, les placements en dépôts à terme sont donnés en garantie à la Banque. Les montants récupérables des placements à la date d'échéance seront réduits, le cas échéant, de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Le 28 février 2007, un avis de rachat de la part des porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. En conséquence, le 14 mars 2007, la Fiducie a vendu une partie de son placement d'un montant nominal de 11 525 300 \$ et une portion de montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit d'un montant nominal de 2 297 700 \$ au prix de 98,92 %.

Le 31 mai 2007, en regard à l'occasion de rachat spécial, la Fiducie a reçu un avis de rachat de la part des porteurs de parts et en conséquence, le 14 mars 2006, la Fiducie a vendu une partie de son placement d'un montant nominal de 15 879 900 \$ et une portion de montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit d'un montant nominal de 3 703 100 \$ au prix de 97,92 %.

L'année dernière, le 28 février 2006, un avis de rachat de la part des porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. En conséquence, le 14 mars 2006, la Fiducie a vendu une partie de son placement d'un montant nominal de 8 490 510 \$ et une portion de montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit d'un montant nominal de 784 490 \$ au prix de 101,11 %.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

4 Instruments financiers dérivés

Accords de swap sur défaillance de crédit conclus avec la Banque

La Fiducie a conclu avec la Banque trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou après cette date, à une date correspondant à un multiple de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap A, B et C totalise 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ au 31 décembre 2006). Le 14 mars 2007 et le 14 juin 2007, la Fiducie a procédé au dénouement optionnel d'une portion de 13 823 000 \$ et 19 583 000 \$ respectivement des swaps sur défaillance de crédit A, B et C. La Fiducie a déboursé des frais de 1 451 415 \$ et 5 874 900 respectivement pour ce dénouement. En vertu des contrats de swap A, B et C, un paiement mensuel fait par la Fiducie à la Banque, correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel appliqué au placement donné en garantie, est effectué, et la Banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes nettes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel des placements donnés en garantie. Sur une base mensuelle, la Banque acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie égale au versement mensuel pour le mois considéré.

La Fiducie a également conclu avec la Banque des accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou jusqu'à une date de révision subséquente correspondant à un multiple de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D est égale à 2 000 000 000 \$ (2 000 000 000 \$ au 31 décembre 2006). Le revenu tiré de ces contrats par la Fiducie correspond à un taux contractuel appliqué au notionnel des contrats.

Le notionnel global des quatre contrats de swap (A, B, C et D) au 31 décembre 2006 totalisait 2 097 319 000 \$ (2 130 725 000 \$ au 31 décembre 2006) relativement au portefeuille d'obligations de référence dont la taille était de 80 000 000 000 \$ (80 000 000 000 \$ au 31 décembre 2006) et qui avait une notation moyenne de AA/AA- de la part de S&P au 30 juin 2007 (AA+/AA au 31 décembre 2006).

Contrats de swap de taux d'intérêt

De temps à autre, la Fiducie conclut avec la Banque Nationale du Canada des contrats de swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque d'appariement des taux d'intérêt lié aux effets de commerce et aux placements. Ces contrats n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces contrats avaient un montant notionnel total de 589 734 012 \$ au 30 juin 2007 et une juste valeur négative de 290 247 \$ comparé à une juste valeur positive de 14 288 \$ au 31 décembre 2006.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec la Banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir absorber à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap A, B et C totalise 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ au 31 décembre 2006). Toute perte découlant du contrat de swap D sera prise en charge par les porteurs des effets de commerce et des billets à taux variable.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit et les swaps de taux d'intérêt, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le fiduciaire est d'avis que la probabilité de défaut est faible. Le risque de crédit de contrepartie net était néant au 30 juin 2007 (8 747 194 \$ au 31 décembre 2006).

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2007 et 2006, il ne s'est produit aucun événement de crédit au sein du portefeuille des obligations de référence.

Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt associé aux instruments financiers. Ainsi, les taux sur le marché peuvent fluctuer et peuvent faire varier la juste valeur des instruments financiers ayant un taux fixe à la signature du contrat.

5 Effets de commerce

Les effets de commerce au 31 décembre 2006, incluant des intérêts courus d'un montant de 10 007 827 \$ (8 769 142 \$ au 31 décembre 2006), échoient entre juillet 2007 et février 2008, tel qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2007	
Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Juillet 2007	4,42 %	1 088 168 434
Août 2007	4,44 %	376 718 716
Septembre 2007	4,56 %	340 217 925
Octobre 2007	4,63 %	14 528 973
Janvier 2007	4,41 %	4 654 908
Février 2007	4,37 %	389 904
		<u>1 824 678 860</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

		31 décembre 2006
Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Janvier 2007	4,39 %	1 041 244 087
Février 2007	4,40 %	328 235 610
Mars 2007	4,38 %	408 598 765
Avril 2007	4,46 %	1 973 040
Mai 2007	4,38 %	44 341 368
		<u>1 824 392 870</u>

6 Billets à taux variable

		30 juin 2007
Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Octobre 2007	CDOR – 3 mois + 0,12 %	25 000 000
Mars 2009	CDOR – 1 mois + 0,17 %	100 000 000
Mai 2009	CDOR – 1 mois + 0,17 %	50 000 000
		<u>175 000 000</u>

		31 décembre 2006
Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Mars 2007	CDOR – 1 mois + 0,17 %	75 000 000
Avril 2007	CDOR – 1 mois + 0,16 %	50 000 000
Mars 2007	CDOR – 3 mois + 0,17 %	25 000 000
Octobre 2007	CDOR – 3 mois + 0,12 %	25 000 000
		<u>175 000 000</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

7 Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (« effet ECP »)

La Fiducie a émis un effet ECP pour un montant de 20 000 000 \$ en contrepartie d'un paiement de 15 712 210 \$ selon l'Entente de services financiers du 27 août 2004 convenue entre Financière Banque Nationale inc. et la Fiducie. Le principal d'un montant de 20 000 000 \$ sera payé par la Fiducie en versements mensuels de 166 667 \$ comprenant le capital et les intérêts au taux de 5 %.

L'effet ECP vient à échéance le 3 mars 2015.

Les versements exigibles au cours des prochains exercices en vertu des modalités de remboursement s'établissent comme suit :

	2007 \$
2007	1 000 000
2008	2 000 000
2009	2 000 000
2010	2 000 000
2011	2 000 000
Par la suite	<u>6 500 000</u>
	15 500 000
Moins le montant d'intérêts	<u>2 704 446</u>
	<u>12 795 554</u>

8 Charges d'exploitation

- a) La Fiducie paie une rémunération pour services financiers pouvant aller jusqu'à 0,35 % (0,35 % en 2005) par année à la Financière Banque Nationale Inc. du montant initial financé du swap qu'elle a conclu. Ces frais comprennent les frais de placement et de montage et la rémunération liée au rendement.
- b) La Fiducie paie aux conseillers en placements des frais de suivi correspondant à 0,40 % (0,40 % en 2005) par année du montant en cours par part détenue par les clients de ces conseillers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

9 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fiducie est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en application de cette loi sur le montant des bénéfices imposables des exercices et peut déduire dans le calcul de son impôt sur les bénéfices tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

10 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat; et
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois de février (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap A, B et C calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap A, B et C et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 140 000 000 \$ de la Fiducie (140 000 000 \$ en 2006), moins les frais de dénouement applicables.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des périodes terminées le 30 juin 2007 et 2006:

	2007	2006
Nombre de parts		
Solde au début de la période	13 959 575	14 950 000
Annulées au cours de la période	(3 567 292)	(990 425)
Solde à la fin de la période	<u>10 392 283</u>	<u>13 959 575</u>

Les capitaux propres sont composés des parts émises et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des périodes terminées le 30 juin 2007 et 2006:

	2007 \$	2006 \$
Parts		
Solde au début de la période	109 235 993	129 794 176
Remboursement de capital aux porteurs de parts	(5 204 836)	(5 890 222)
Rachetées au cours de la période	(26 448 185)	(8 913 825)
Solde à la fin de la période	<u>77 582 972</u>	<u>114 990 129</u>
Bénéfices non répartis		
Solde au début de la période	12 646 474	12 275 002
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers (note2)	(1 815 770)	-
Perte nette de la période	(28 659 410)	(1 045 064)
	<u>(17 828 706)</u>	<u>11 229 938</u>
Solde à la fin de la période	<u>59 754 266</u>	<u>126 220 067</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

Le 28 février 2007, un avis de rachat de 1 476 120 parts a été reçu de la part des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées le 14 mars 2007 au prix de dénouement de 8,21 \$ par part pour un montant total de 12 118 945 \$.

Le 31 mai 2007, en regard à l'occasion de rachat spécial, la Fiducie a reçu un avis de rachat de 2 091 172 parts a été reçu de la part des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées au prix de dénouement de 6,63 \$ par part pour un montant total de 13 864 470 \$.

L'année passée, le 28 février 2006, un avis de rachat de 990 425 parts a été reçu de la part des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées au prix de dénouement de 9,00 \$ par part pour un montant total de 8 913 825 \$.

Distributions mensuelles

Les distributions aux porteurs de parts constituent un remboursement partiel du capital au prix d'émission des parts et peuvent fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. En l'absence d'événements de crédit, la Fiducie prévoit que les distributions sous forme de remboursement de capital seront effectuées au taux fixe annuel de 8,25 % jusqu'en mars 2010 et, par la suite, au taux de cinq ans applicable des obligations du Canada, majoré de 4,00 % à 4,50 %.

Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsque déclarées, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

30 juin 2007

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les ententes de swaps A, B et C sont assujettis aux normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui peuvent modifier, à travers le temps, l'exposition économique de la Fiducie et la performance de crédit de ses portefeuilles. Les portefeuilles d'obligations de référence, tels qu'ils sont présentés dans le prospectus, ont été créés entre le 13 décembre 2004 et le 8 février 2005 (la « date de création »).

Contrat de swap A

La position de crédit A renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 1, qui comprend 221 obligations de référence au 30 juin 2007 et 249 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 1 par catégorie d'actifs au 30 juin 2007 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	30 juin 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	4	2,0	8	3,4
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	7	2,3	22	8,1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	90	31,0	102	31,7
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	32	15,7	47	15,5
Positions corporatives synthétiques	83	47,2	1	0,9
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	5	1,7	69	40,4
	221	100,0	249	100,0

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, d'autres titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 1 est distribuée comme suit :

Notation	30 juin 2007	Date de création
	(par notation équivalente de S&P)	(selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	73,6	75,8
AA	12,1	13,5
A	14,1	10,7
BB	0,2	-

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence (suite)

30 juin 2007

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 1 au 31 décembre 2006 est de 19 (équivalant à une notation entre Aa1 et Aa2) et de 18 à la date de création (entre Aa1 et Aa2). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 1 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA et AA- au 30 juin 2007 et de AA par S&P à la date de création.

Contrat de swap B

La position de crédit B renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 2, qui comprend 153 obligations de référence au 30 juin 2007 et 161 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 2 par catégorie d'actifs au 30 juin 2007 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	30 juin 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	8	9,6	8	5,0
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	3	2,6	3	0,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	48	19,4	77	38,8
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	20	16,1	17	10,2
Positions corporatives synthétiques	72	50,7	2	2,6
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	2	1,6	54	42,9
	153	100,0	161	100,00

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, d'autres titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 2 est distribuée comme suit :

Notation	30 juin 2007	Date de création
	(par notation équivalente de S&P)	(selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	75,7	72,9
AA	4,0	16,2
A	19,4	10,9
BBB	1,0	-

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence (suite)

30 juin 2007

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 2 au 30 juin 2007 est de 30 (équivalant à une notation entre Aa2 et Aa3) et de 21 à la date de création (entre Aa2 et Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 2 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA et AA- au 31 décembre 2006 et de AA par S&P à la date de création.

Contrat de swap C

La position de crédit C renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 3, qui comprend 231 obligations de référence au 30 juin 2007 et 208 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 3 par catégorie d'actifs au 30 juin 2007 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	30 juin 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	4	4,8	2	0,9
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	1	0,2	1	0,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	75	21,9	122	41,4
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	48	21,9	9	7,9
Positions corporatives synthétiques	103	51,2	5	7,2
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	-	-	69	42,1
	231	100,0	208	100,0

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières, d'autres titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 3 est distribuée comme suit :

Notation	30 juin 2007	Date de création
	(par notation équivalente de S&P)	(selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	47,7	66,1
AA	13,3	9,7
A	37,5	24,2
BBB	1,5	-

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence *(suite)*

30 juin 2007

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 3 est de 59 au 30 juin 2007 (équivalent à une notation entre Aa3 et A1) et de 39 à la date de création (entre Aa2 et Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 3 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA- et A+ au 31 décembre 2006 et de AA- par S&P à la date de création.